



DECISION N° 133-2024

Portant fixation du tarif de mise en vente du catalogue d'exposition "Yo Marchand, l'éloge de la couleur"

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Considérant qu'à l'occasion de l'exposition « Yo Marchand, l'éloge de la couleur » organisée par le Musée des beaux-arts de Bernay du 02 mai au 29 septembre 2024, la Ville de Bernay édite un catalogue,
Considérant qu'il convient de fixer la mise en vente du catalogue d'exposition

DECIDE :

De fixer le tarif du catalogue d'exposition "Yo Marchand, l'éloge de la couleur" au prix de 10€ par unité.